



Marseille, le 15 janvier 2019

Monsieur Jean-Claude GONDARD
Directeur Général des Services
de la Ville de Marseille

Objet : CAP 2019

Monsieur le Directeur Général des Services

Le 21 mars prochain aura lieu la CAP d'avancement de grade pour l'année 2019.

Nos organisations ont demandé à rencontrer les DG, DGA et DGS des mairies de secteur à ce sujet pour insister sur les critères objectifs de propositions d'avancement, particulièrement pour les cadres dont le nombre de postes ouverts demeure encore bas cette année.

Notre attention a d'ores et déjà été attirée par différents cadres concernant les propositions de leur direction, qui, à niveau égal de compétences et de fonctions, semblent bien ne pas être fondées sur cette approche équitable et objective.

Nous avons dénoncé régulièrement ces critères subjectifs qui semblent plus issus d'un système de « copinage »

Nos organisations désormais majoritaires au sein des cadres A et deuxième syndicat pour les cadres B souhaitent attirer votre attention sur la nécessité de faire évoluer ces pratiques encore trop répandues au sein des services de la Ville de Marseille.

Beaucoup attendent depuis des années que leur mérite et leurs efforts (notamment quand ils sont lauréats d'un examen professionnel depuis longtemps) soient reconnus.

Trop de cadres méritants ont été quasiment « spoliés » de leurs possibilités d'avancement au profit de personnes moins anciennes dans le grade et la fonction, d'un niveau de diplôme inférieur, n'ayant pas fait objectivement leurs preuves et, plus grave, dans certains cas, faisant l'objet de poursuites judiciaires liées au travail...

Les résultats des élections professionnelles en notre faveur parmi les cadres démontrent s'il en faut que l'encadrement de notre administration demande, entre autres, un changement radical des méthodes de proposition d'avancement de grade à la CAP : une méthode d'instruction des propositions commune, des critères transparents et objectifs, une justification claire des choix.

La modernisation de l'administration, l'amélioration de son efficacité et la transformation de son image aux yeux des marseillais passent aussi par cette évolution de fond.

Nous nous permettons en conséquence d'insister à ce sujet et de vous demander d'être l'acteur principal de cette amélioration dès la prochaine CAP.

Les cadres, s'ils sont loyaux vis à vis de leur administration, n'hésiteraient pas à manifester leur mécontentement s'ils ne sentaient pas une volonté indéniable de modifier des pratiques obsolètes et injustes.

Comptant sur votre compréhension et votre soutien, nous vous remercions par avance et vous prions d'accepter l'expression de nos salutations distinguées.

Pascale LONGHI

Présidente de la section SNT CFE/CGC
Ville de Marseille

Ludovic BEDROSSIAN

Président de la section CFTC
Ville de Marseille

Copie pour information à Monsieur le Maire de Marseille